

Séance plénière du 12 décembre 2007

TELEVISION PARTICIPATIVE EN REGION CENTRE

Le Conseil économique et social régional,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 4134-1 et suivants ;

Vu le décret n° 2001-731 du 31 juillet 2001, modifiant le code général des collectivités territoriales et relatif à la composition et au renouvellement des conseils économiques et sociaux régionaux ;

Vu l'avis des 1^{ère} et 2^{ème} commissions,

Monsieur Yves LAUVERGEAT, rapporteur entendu ;

DELIBERE

La communication « Images et nouveaux usages – télévision participative en région Centre » s'est donnée comme objectif de présenter le contexte tant technique que juridique des nouveaux usages de l'image et en particulier de la télévision et d'introduire une réflexion sur le concept de télévision participative. Ce document fait suite à une première rencontre sur ce thème en 2005 ainsi qu'à une étude menée par le GIP RECIA.

Le CESR apprécie la qualité de ce document, sur la mise en débat d'un sujet important au sein d'une réflexion politique menée par la Région. Les questionnements, les perspectives montrent que ce thème, à l'image des TIC, est en constante évolution et que si les contraintes techniques d'aujourd'hui ne seront pas celles de demain, les répercussions sur les contenus et l'adhésion de la communauté régionale seront très importantes. L'intérêt et la diversité des contenus et de leur appropriation ou non par les habitants d'un territoire, urbain ou rural, feront la différence entre une télévision subie et une télévision participative. La dialectique entre l'émetteur et le récepteur sera une richesse si elle fonctionne en interaction et pas uniquement en sens descendant.

Le CESR apprécie la démarche d'une télévision participative, qui selon les volontés, peut exister aux côtés des télévisions commerciales. La démarche collective de construction de lien social peut trouver, au travers de la technologie, du sens et des formes pour que les citoyens puissent se reconnaître et dialoguer, s'exprimer et partager, émettre, regarder et écouter.

Une télévision participative suppose toutefois de réunir des atouts tant techniques sur la qualité du programme présenté que de fond sur la capacité d'un groupe d'individus à formuler, à prendre la parole... Au regard de ces télévisions participatives existantes dans d'autres régions, certaines depuis plus de vingt ans, il semble que le plus difficile à mettre en œuvre dans cette télévision c'est le côté « participatif ».

Ce type de télévision naît de la volonté de citoyens qui souhaitent s'impliquer et participer activement à la production d'images et à leur diffusion. La région Centre compte quatre télévisions locales. Seul un projet de télévision participative dans le Parc de la Brenne est à l'étude.

Le CESR souhaite que la Région poursuive ce débat et prendra part aux travaux qui seront menés dans les prochains mois, tant sur les nouvelles formes (hertzien, réseau TIC de la Région, circuit interne d'un établissement hospitalier, d'un lycée, d'une prison...), que sur l'élaboration d'une politique et d'une stratégie régionale en ce domaine.

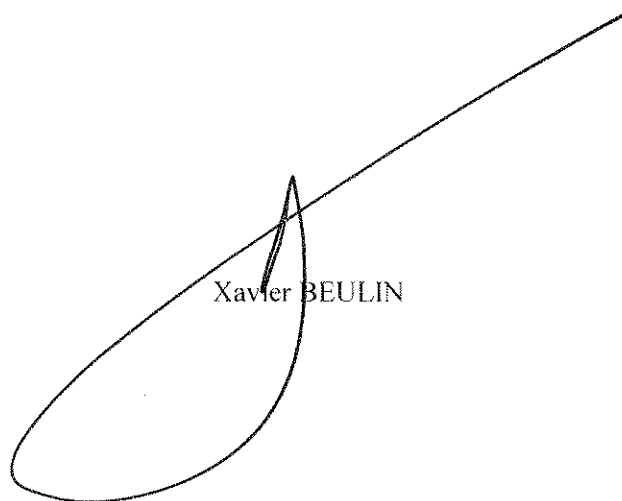
Le CESR veut insister sur les trois facteurs essentiels à réunir pour qualifier la démarche de participative.

- Il conviendrait de favoriser l'expression citoyenne au travers d'actions de formations, de stages organisés au plus près des habitants. Certaines formes de concertation comme les conseils de développement ainsi que les politiques menées avec les publics (lycéens et étudiants, stagiaires de la formation professionnelle, utilisateurs des Espaces Publics Numériques) sont de nature à favoriser cette expression collective. Si la télévision participative est récente, il conviendrait de faire un bilan d'actions similaires, d'expériences actuellement réalisées au travers de la presse écrite et des radios locales pour en tirer les conséquences et transposer les réussites.
- Le second axe porte sur la qualité de l'image reçue. La bonne volonté, l'engagement militant, s'ils se traduisent par un « produit » de mauvaise qualité, rendra l'expérience contreproductive, le téléspectateur assimilant le contenu exprimé à la médiocrité du vecteur. Un accompagnement professionnel journalistique technique est nécessaire pour aider celles et ceux qui souhaitent s'investir, mais qui n'ont pas les compétences techniques. L'Agence Centre Images peut servir de référent, d'appui à cet accompagnement technique mais également en poursuivant son aide à la production d'images locales. Son action dans le recueil et la conservation des images enregistrées dans le passé constitue une source formidable pour l'appropriation d'une mémoire collective, pour de nombreuses démarches d'éducation. La plateforme numérique peut également être un outil, une ressource pour les expériences à venir.
- La déontologie, l'éthique doivent être mises en avant pour que ces télévisions soient indépendantes des pouvoirs financiers et politiques. Si les financements publics et privés sont nécessaires pour faire fonctionner ces télévisions, le mécanisme doit être plus celui du mécénat qui n'attend pas de compensation, que du sponsoring, qui suppose un retour sur image. Cette éthique doit permettre l'expression de tous, dans le plus grand respect de chacun mais ne pas tomber dans une forme de réalisation « commerciale » dont l'objet est de promouvoir un produit, un établissement, ni devenir la chaîne de l'équipe politique dirigeante ou d'opposition.

La Région se doit donc désormais de poursuivre sa réflexion, de suivre les évolutions technologiques, les expériences qui se développent, afin de mettre en perspective une politique régionale en ce domaine.

Les démarches Agenda 21 locales, que la région souhaite favoriser, peuvent constituer des terrains pour aller vers une implication des habitants et aider à l'émergence des télévisions participatives.

Pour sa part, le CESR conscient de l'importance des enjeux, partageant les interrogations sur les retombées de telles formes d'expression, prendra toute sa part dans cette réflexion.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, fluid loop that tapers to a point at the top right. The signature is written over a thin, straight horizontal line that extends from the left edge of the page towards the right. The name "Xavier BEULIN" is printed in a simple, black, sans-serif font directly below the signature.

Xavier BEULIN